



S<sup>T</sup>THOMAS  
DIDYME

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS-DIDYME

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE EXERCICE FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, que le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2024 seront déposés, par le vérificateur, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 12 mai 2025 à 19.30 à la salle du conseil au 9, avenue du moulin.

Donné à Saint-Thomas-Didyme, ce 28 avril 2025.



Lyne Mailloux  
Greffière-trésorière

---

Je soussignée, déclare avoir affiché ce 28 avril 2025, le présent avis aux endroits prescrits par le conseil.

En foi de quoi, j'ai signé les présentes à Saint-Thomas-Didyme,



Lyne Mailloux  
Greffière-trésorière